couronne monastique que cent années ont blanchie, digne du respect le plus profond. Usé au service des autels, anémié par les mortifications les plus rudes, il conserve dans son regard limpide cette lueur qui dit Dieu, dans son corps débile et chancelant cette splendeur que laisse le surnaturel qui imprègne l'âme, dans sa physionomie cet attrait qui éveille l'idée du beau, du bien, de l'excellent. La mort vint jeter à terre ce pilier: on pleura sur sa dépouille les larmes que son agonie avait fait poindre. Tout de suite il fut invoqué et fit des miracles. Les rois de Castille et d'Aragon, toute la cour s'agenouillèrent devant ce qui fut Raymond de Pennafort... Presqu'oublié aujourd'hui des foules terrestres, il est une unité dans le choeur des élus: c'est sa récompense.

Saint-Hyacinthe, décembre 1919.



DANS L'ORDRE

A L'ETRANGER

Sa Sainteté Benoît XV a adressé au T. R. P. Ferretti, Vicaire général de notre Congrégation de Saint-Marc, à Venise, un autographe des plus élogieux sur le Tiers-Ordre de Saint-Dominique. D'une bouche aussi autorisée, ce magnifique appel ne peut que favoriser le recrutement des fraternités qui relèvent de notre Province. Voici la teneur du document:

"Au milieu des graves périls qui, de toutes parts, s'attaquent insidieusement à la foi et à la moralité du peuple chrétien, il est de notre devoir de sauvegarder les fidèles, en leur montrant les moyens de sanctification qui nous paraissent les plus utiles et les plus opportuns, pour leur défense et pour leur propre progrès.

"Nous estimons que, parmi ces moyens, l'un des principaux, des plus faciles et des plus sûrs, est le Tiers-Ordre dominicain, que le glorieux Patriarche de Guzman, qui connaissait aussi bien les embûches du monde que les salutaires remèdes dérivant des divines doctrines de l'Evangile, eut